

Conseil du 12^e arrondissement du 28 septembre 2022

Vœu relatif à la création de Journées du matrimoine et du patrimoine à Paris dès 2023

Déposé par les élu-es du groupe les écologistes du 12^e arrondissement

Les collectivités territoriales sont des actrices essentielles de l'égalité entre les femmes et les hommes. Par leur statut d'employeurs, par la définition et la mise en œuvre de leurs politiques publiques, par leur connaissance et leur capacité d'animation des territoires, elles doivent être un véritable moteur de l'action publique pour l'égalité.

Première loi globale, et texte de mobilisation de toute la société, la Loi du 4 Août 2014 « Pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes » réaffirme le rôle des collectivités territoriales pour atteindre une égalité effective.

En septembre dernier, 17 000 lieux emblématiques étaient proposés à la visite lors des journées du Patrimoine. 95 % de ces lieux ont été créés par des hommes. Comment expliquer cette réalité qui invisibilise les femmes, alors que notre histoire regorge de scientifiques, d'écrivaines, de militantes, de femmes politiques, d'artistes, de résistantes ?

« Le plus souvent dans l'Histoire, "anonyme" était une femme ». Comme le souligne Virginia Woolf, les femmes ont très souvent été oubliées ou même effacées, invisibilisées de l'Histoire.

Le matrimoine vise à valoriser l'héritage des femmes (culturel, artistique, scientifique, politique...) et à leur redonner leur juste place dans le récit historique. Le Matrimoine est constitué de la mémoire des créatrices du passé et de la transmission de leurs œuvres. L'égalité entre femmes et hommes nécessite une valorisation de l'héritage des femmes.

Initiées d'abord en Europe depuis quelques années à Liège, Bruxelles ou Florence, les Journées du matrimoine fleurissent aussi désormais en France. Rennes, Rouen, Nantes, Montpellier, Bordeaux, Saumur, de nombreuses villes en France ont déjà rebaptisé l'événement : les Journées du matrimoine et du patrimoine.

L'initiative plus particulière de la Ville de Bruxelles peut être soulignée dès lors que les Journées du patrimoine y ont été rebaptisées "Heritage Days", valorisant ainsi l'héritage tel qu'il nous a été légué dans toute sa diversité, incluant notamment celui de la communauté LGBTQI+ et des personnes issues des minorités ;

A Paris, le groupe écologiste avait déjà déposé un vœu relatif aux journées du matrimoine au Conseil de Paris de novembre 2017.

Au niveau des arrondissements, les 12^e, 14^e, 20^e ainsi que Paris Centre se mobilisent déjà pour organiser et promouvoir des événements autour du mariage.

Le 12^e arrondissement avait proposé lors des Journées Européennes du Patrimoine de 2021, deux parcours autour du mariage de l'arrondissement : le premier était « De Reuilly à Nation : 8 siècles de mariage » et le second « Sur les traces des femmes : le mariage du quartier de Picpus ».

Ces parcours proposent de mettre en valeur le mariage qui nous entoure déjà et qui est trop souvent oublié. Dans le 12^e, on peut penser à la passerelle Simone de Beauvoir, au centre Paris Anim' Pina Bausch, aux fresques de Caroline Laguerre sur la Coulée Verte René Dumont ou encore la Médiathèque Hélène Berr.

L'action de la Ville de Paris en faveur de l'égalité femme-homme à travers ses politiques culturelles, mémorielles, patrimoniales et donc matrimoniales, se traduit déjà par son soutien à l'initiative portée par HF IDF Mariage et par l'accueil de l'association à l'Hôtel de Ville depuis 2 ans. Pour autant l'appellation de la manifestation n'a toujours pas changé.

Nous avons de quoi valoriser le mariage à Paris. En cohérence avec notre politique ambitieuse sur l'égalité femmes-homme, notamment dans l'espace public.

La communication européenne et nationale sur les Journées Européennes du Patrimoine, n'empêche en rien une communication et une programmation plus spécifique de la Ville de Paris sur les Journées du mariage et du patrimoine.

Pourquoi ne pas organiser en 2022 à Paris, les premières « Journées du Patrimoine et du Mariage » comme le font Rouen, mais aussi Genève ou Monaco ?

Sur proposition de Alice Coffin et des élu-es du groupe les écologistes du 12^e arrondissement, le Conseil émet le vœu que la Ville de Paris :

- **Organise dès 2022 des Journées du mariage et du patrimoine ;**
- **Interpelle la ministre de la Culture afin que l'appellation nationale des Journées du Patrimoine deviennent « les Journées du mariage et du patrimoine ».**